

Association 38,5°
Maya Dougoud
Impasse du Panorama 5
1752 Villars-sur-Glâne

Par courriel

Madame Martine Stoffel
Préposée cantonale à la transparence
Rue des Chanoines 2
1701 Fribourg

secretariat@prd@fr.ch
cc dsas@fr.ch
cc smc@fr.ch
cc sej-ja@fr.ch

Villars-sur-Glâne, le 24 septembre 2020

Demande de médiation : accès au document impossible

Madame la Préposée à la transparence,

Par la présente, je dépose une demande en médiation conformément à l'art. 33 de la loi sur l'information et l'accès aux documents (LInf).

J'ai déposé une demande d'accès à des documents officiels, par courriel, auprès du SEJ en date du 22 septembre 2020 en ces termes :

« Dans le contexte de la pétition initiée, je vous prie de bien vouloir nous faire parvenir:

- *le lieu de publication* de la directive mentionnée sous objet, relative au port du masque dans les crèches;
- *la directive telle qu'adoptée* et communiquée aux institutions de garde des enfants du canton de Fribourg (cf annexe);
- *le courrier respectivement courriel accompagnant la directive et communiqué au personnel* des institutions de garde;
- *le courrier respectivement courriel accompagnant la directive et communiqué aux parents*;
- *la liste des organisations consultées*;
- *les retours de la consultation* tels que déposés.

Toutes les requêtes formulées ci-dessous reposent sur le principe de la transparence de l'administration, raison pour laquelle Madame la Préposée à la transparence est en copie.

Dans la mesure où le délai de recours de droit public contre la directive mentionnée sous objet expire cette semaine, je vous prie de bien vouloir me faire parvenir, avant la fin de la journée, les documents requis. »

L'organe public compétent n'a donné aucune suite, différant, respectivement refusant ainsi l'accès.

En vous remerciant d'ores et déjà de votre collaboration, je vous prie de croire, Madame la Préposée à la transparence, à l'expression de ma parfaite considération.

Maya Dougoud



Annexe mentionnée déjà en votre possession

